

12/03/2019 : Système ECRIS-TCN : Pour une Europe de la sécurité – Rachida Dati (LR, PPE, Fr)

« La création du système centralisé ECRIS-TCN avant la fin de ce mandat parlementaire européen était l'un de mes combats dans la lutte contre le terrorisme en Europe. Ce système permettra l'échange d'informations sur les casiers judiciaires de tous les citoyens présents dans l'Union européenne, qu'ils soient européens ou non » a déclaré Rachida Dati après l'adoption du rapport par le Parlement européen réuni en session plénière à Strasbourg.

« Ce dispositif efficace dans la lutte contre le terrorisme était attendu depuis novembre 2015 lorsque je l'ai proposé et fait voter dans le cadre de mon rapport sur la prévention de la radicalisation et du recrutement de citoyens européens par des organisations terroristes.

Ce nouveau système ECRIS-TCN permettra ainsi à tous les États membres de connaître les condamnations des ressortissants de pays tiers et d'apatrides, et de faciliter les enquêtes judiciaires ou toutes autres procédures. L'inclusion des binationaux possédant la nationalité d'un pays tiers et la nationalité d'un État membre dans ce système est également une victoire pour la sécurité des citoyens. Il ne doit y avoir aucune faille exploitable dans nos outils de lutte contre la criminalité et le terrorisme.

Sans relâche jusqu'à la fin de ce mandat, je continuerai d'œuvrer pour une Europe de la sécurité, une Europe qui protège » a conclu la députée européenne.